



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités restent les mêmes.

<b>N° de la modification de l'ISQ :</b>	<b>Date de la modification de l'ISQ :</b>
4	29 janvier 2024

<b>Bureau du directeur général des élections – [N° de dossier] :</b>
ECNF-RFP-2023-2372
<b>Titre :</b>
Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada
<b>Date d'échéance de l'invitation à se qualifier :</b>
6 février 2024 à 14 h (heure de l'Est)

<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante :</b>	
<b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6  <a href="mailto:proposition-proposal@elections.ca">proposition-proposal@elections.ca</a>	
<b>À l'attention de</b>	<b>Téléphone</b>
Nicole Fortin	873-416-0676

## Part 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant les Tests d'utilisabilité des sites Web d'Élections Canada, qui porte le numéro ECNF-RFP-2023-2372 et est datée du 12 décembre 2023 (la « DP »). Cette modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, sauf s'ils sont définis aux présentes ou utilisés dans un autre contexte.

## Part 2. Questions et réponses

La question suivante a été posée à la suite de la DP et, par la présente, Élections Canada y répond comme suit :

### 2.1 Question n° 39

Question :

Élections Canada peut-il confirmer que pour **O3 (Évaluations de l'utilisabilité heuristiques)**, il est suffisant de fournir un seul exemple de projet?

Réponse :

Oui.

### 2.2 Question n° 40

Question :

Élections Canada peut-il confirmer si le soumissionnaire doit apporter des mises à jour de conception à partir des constatations de la recherche?

Réponse :

Le soumissionnaire pourrait être appelé à recommander des mises à jour de conception à partir des constatations de la recherche, mais il n'exécutera pas le travail.

### 2.3 Question n° 41

Question :

Élections Canada peut-il fournir les applications de conception et les plateformes d'essai qu'il utilise?

Réponse :

Nous utilisons Adobe Target pour les microtests d'utilisabilité. Nous n'utilisons aucune autre plateforme particulière en ce moment.

### 2.4 Question n° 42

Question :

Élections Canada peut-il confirmer s'il a un système de conception ou un guide de rédaction?

Réponse :

Élections Canada a un guide de rédaction pour le site Web. Nous sommes en train d'élaborer un système de conception pour le site Web. Cela sera fourni lorsque le contrat sera octroyé.

### 2.5 Question n° 43

Question :

**Partie 8 – Critères d'évaluation technique, SECTION A – INSTRUCTIONS POUR LES SOUMISSIONNAIRES, instruction 6 :** « Les coordonnées doivent être celles d'une personne employée par l'organisation cliente. » Élections Canada peut-il confirmer si la personne-ressource peut être un ancien employé du client?

Réponse :

Oui, la personne-ressource peut être un ancien employé du client.

### 2.6 Question n° 44

Question :

Élections Canada peut-il confirmer que la portée des tests d'utilisabilité que le soumissionnaire devrait concevoir et réaliser comprend des tests quantitatifs et qualitatifs?

Réponse :

Selon les spécifications de l'évaluation, le travail pourrait exiger à la fois des tests quantitatifs et qualitatifs. Voir les réponses précédentes concernant la portée :

- Élections Canada a plusieurs ressources internes et destinées au public : sites Web, applications, présences, actifs. En plus du site elections.ca, voici des exemples : site Web d'élection générale (temporaire), espaces de programmation des sites Web, sites Web d'Éducation civique et d'Inspirer la démocratie, et l'intranet du personnel et des directrices et directeurs du scrutin. L'exigence peut porter sur des tests d'utilisabilité pour n'importe lequel de ces sites pendant la période du contrat.
- Nous recherchons un fournisseur pouvant effectuer des tests sur divers sites Web, applications, etc. Il peut y avoir une ou plusieurs rondes de tests d'utilisabilité.
- Deux rondes de tests d'utilisabilité sont prévues par année.

## 2.7 Question n° 45

Question :

Le tableau de tarification sous la colonne « Prix ferme tout compris » et « À UN MAXIMUM DE » indiquent [Inscrire à l'attribution du contrat]. SVP confirmer qu'il s'agit du tableau que nous devons utiliser pour soumettre les prix.

Réponse :

Oui, il s'agit bien du tableau à utiliser.

## 2.8 Question n° 46

Question :

Dans votre réponse à la question 12, vous exigez des prix pour l'exécution de tests encadrés et non encadrés ainsi qu'une explication pour l'augmentation ou la diminution des prix (nombre de cibles, nombre de tâches, etc.). Comment inclure tous ces renseignements dans le tableau? Est-ce que « Prix ferme tout compris » inclut les tests ou est-ce que le prix des tests est exclu du total?

Réponse :

Voir la ventilation des différents services dans la version révisée de l'Annexe B (Tableau de tarification).

## 2.9 Question n° 47

### Question :

Dans votre réponse à la question 14, vous demandez un prix horaire/journalier pour l'analyse heuristique et l'analyse comparative. Comment inclure tous ces renseignements dans le tableau? Est-ce que « Prix ferme tout compris » inclut ces analyses ou est-ce que celles-ci sont exclues du total?

### Réponse :

Voir la ventilation des différents services dans la version révisée de l'Annexe B (Tableau de tarification).

## 2.10 Question n° 48

### Question :

Dans votre réponse à la question 15, vous exigez un prix horaire/journalier pour les services de conception. Comment inclure tous ces renseignements dans le tableau? Est-ce que « Prix ferme tout compris » inclut ces services ou est-ce que ceux-ci sont exclus du total?

### Réponse :

Voir la ventilation des différents services dans la version révisée de l'Annexe B (Tableau de tarification).

## 2.11 Question n° 49

### Question :

Pourriez-vous produire un nouveau tableau de tarification montrant ces exigences de soumission pour nous aider à fournir une réponse précise et complète?

Réponse :

Voir la ventilation des différents services dans la version révisée de l'Annexe B (Tableau de tarification).

### Partie 3. Modifications

#### 3.1 Modification de la demande de propositions, page 1

Par la présente, la page 1 de la demande de propositions est modifiée comme suit :

Supprimer :

<b>Date d'échéance de l'invitation à se qualifier :</b>  31 janvier 2024 à 14 h (heure avancée de l'Est)
--

Remplacer par :

<b>Date d'échéance de l'invitation à se qualifier :</b>  6 février 2024 à 14 h (heure avancée de l'Est)
---

#### 3.2 Modification de la demande de propositions, Annexe B – Tableau de tarification

Par la présente, l'annexe B – Tableau de tarification de la demande de propositions est révisée à compter du 29 janvier 2024 :

##### Tableau de tarification (Révisé le 29 janvier 2024)

Pendant la durée du contrat, l'entrepreneur sera payé comme indiqué ci-dessous pour les travaux exécutés conformément à l'annexe A – Énoncé des travaux.

#	Honoraires professionnels	Tests encadrés	Tests non encadrés	Analyse heuristique	Analyse comparative des sites Web	Services de conception	Prix ferme tout compris
1	Tous les services professionnels et livrables spécifiés dans l'énoncé des						[insérer à l'attribution du contrat]

	travaux ( <b>période initiale au 31 mars 2025</b> )						
2	Tous les services professionnels et livrables spécifiés dans l'énoncé des travaux ( <b>période d'option 1 – 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026</b> )						[insérer à l'attribution du contrat]
3	Tous les services professionnels et livrables spécifiés dans l'énoncé des travaux ( <b>période d'option 2 – 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 mars 2027</b> )						[insérer à l'attribution du contrat]
	Tous les services professionnels et livrables spécifiés dans l'énoncé des travaux ( <b>période d'option 2 – 1<sup>er</sup> avril 2027 au 31 mars 2028</b> )						[insérer à l'attribution du contrat]

À UN MAXIMUM de [Inscrire à l'attribution du contrat] (taxes de vente applicables extra)

Tout les paiements sont sujets à une vérification.